



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE
AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Décision n° 2023DEC001

Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune : 30 mars 2023

Objet : demande de subvention DRAC Occitanie – DGD Lecture Publique

Le Maire de la Ville de Cugnaux,

Vu la délibération n° 78 en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au Maire afin de demander à l'Etat, collectivités territoriales ou autre financeur, l'attribution de subventions dans la limite de 300 000 € par demande,

DECIDE



Article 1 : De solliciter l'État au titre du concours particulier de la DGD pour les bibliothèques publiques auprès de la DRAC Occitanie, une subvention de 27 985 € HT pour l'équipement en mobilier de la médiathèque.

Article 2 : La présente décision sera applicable après mise en ligne sur le site internet de la Commune et transmission au représentant de l'État dans le département.

Cugnaux, le 30 mars 2023

Pour extrait conforme

Le Maire



Albert SANGHEZ